



Perspectives

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des bureaux d'études n°203

Le télétravail ... comme eldorado du gouvernement

L'ensemble des organisations patronales des syndicales des branches banque l'assurance et Bureaux d'études a été convié par la ministre du travail Madame E. Borne, le jeudi 4 février pour le lundi 8 février. Le thème de cette réunion était le télétravail. Assistée de M. Laurent Pietraszewski, la ministre du travail a souligné que ces branches ne mettaient pas tout en œuvre pour que le télétravail soit la règle. Tout en précisant qu'elle comprenait les difficultés de l'exercice, elle a laissé entendre qu'à défaut de mobilisation en ce sens, ce serait un confinement strict. Un chantage à peine voilé qui masque mal l'incurie du gouvernement depuis le début de la pandémie. Et encore aujourd'hui sur les vaccins en nombre insuffisant, pas toujours fiable au regard des différents variants ou encore des « masque maisons » inadaptés. Alors rien de mieux que de proposer une fausse alternative : confinement professionnel ou confinement professionnel et de la vie privée. Ainsi après un couvre-feu à 20h, puis 18h...qui de l'aveu des spécialistes n'a pas eu de grands résultats, les pouvoirs publics tentent de faire pression sur le patronat dont les branches n'auraient pas selon diverses études, enrayés la baisse continue du télétravail, notamment de novembre à décembre (!!!).

Lors de cette réunion des organisations syndicales et patronales ont pris la parole pour tenter soit de se justifier, soit de mettre en avant des éléments connus de tous et que la ministre du travail ne saurait ignorer. Il en a été des

- Manques de moyens matériels et financiers. Les salarié.e.s font avec leur matériel personnel dans des pièces peu appropriées et parfois avec un environnement familial compliqué.
- Risques psychosociaux pour les télétravailleurs liés à la pression managériale et à l'isolement
- Refus des donneurs d'ordre de permettre le télétravail des prestataires
- Absences d'organisation pour un télétravail efficace qui permette de différencier vie professionnelle et vie privée.

Ce sont des questions que nous avons abordées depuis fort longtemps. Et c'est en ce sens que nous avons proposé à SYNTEC et CINOVA une négociation sur le sujet il y a plusieurs mois. La réponse avait été négative au motif qu'il fallait « laisser faire » les entreprises. Chacun.e. peut aujourd'hui voir les résultats sur les difficultés que peuvent vivre les salarié.e.s dans certaines des entreprises.

Nous pouvons imaginer que cette réunion a eu le mérite de mettre sur la table de la négociation, le télétravail. Et nous avons des propositions qui permettent au salarié de télétravailler dans des bonnes conditions sans être isolé.

SYNTEC et CINOVA sauront-ils saisir cette occasion ou préféreront-ils laisser se dégrader les conditions de vie et de travail des salarié.e.s ? Nous le saurons vite...